Image not found or type unknown

Acquisition seul mais mon amie vit avec moi

Par **mimi93130**, le **14/10/2019** à **15:48**

Bonjour,

nous sommes dans le cas de figure où je suis sur le point d'acquérir un bien. J'ai signé un compromis de vente et la banque est en train de créer mon plan de financement.

Ma copine vit avec moi et ne figurera pas sur l'acte de propriété. Elle financera les charges du bien ainsi que les factures du foyer.

Légalement, quelle légitimité a t elle pour faire valoir ce qu'elle finance? Sous quelle forme peut-elle apparaitre sur le bail? Serait-ce plus judicieux de se pacser?

Je vous remercie pour votre attention

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés